



## Commune de Essigny-le-Petit

Secrétariat ouvert  
le lundi et le jeudi  
de 18 heures à 19 heures

Téléphone  
03 23 07 96 79

Télécopie  
03 23 63 77 71

Courriel  
[mairieessignylepetit@orange.fr](mailto:mairieessignylepetit@orange.fr)

Site  
<http://essignylepetit.ifrance.com>

Adresse  
273, rue de Saint-Quentin  
02100 ESSIGNY-LE-PETIT

# Compte-rendu sommaire de la séance du conseil municipal du 25 octobre 2008

## Catastrophe du 11 septembre 2008

Le conseil fait le point sur les situations particulières.

Aide aux sinistrés : Une enveloppe budgétaire a été mise à disposition des sinistrés. Le conseil municipal entend que la répartition soit faite sur dossiers déposés par les sinistrés. Virginie Dambre, maire adjoint à l'action sociale, est chargée de la gestion du dossier.

Dégâts sur propriétés communales : Le Conseil sollicite le Conseil général pour obtenir des subventions pour la remise en état de la voirie. Un courrier a été adressé à l'USEDA chargé de réaliser la rénovation de l'éclairage public et l'enfouissement des réseaux pour que ces travaux soient entrepris au plus tôt en les coordonnant avec la remise en état des voiries détériorées par l'eau et la boue.

Etat des exutoires : Le CM demande que les actions en direction de VNF et de la Communauté d'agglomération soient renouvelées.

Heures complémentaires : Les 3 employés communaux bénéficient d'heures complémentaires pour le surcroît de travail engendré par le nettoyage.

Personnel occasionnel : le conseil donne son accord pour le recrutement de personnel occasionnel pour accélérer le nettoyage. Des crédits suffisants existent au chapitre budgétaire : dépenses imprévues

## Autres questions

Informatique : le CM donne son accord pour la modernisation du poste de travail : matériel et logiciels. Il sera demandé une participation de 100 € par trimestre au syndicat scolaire pour l'usage partagé de ce poste de travail.

Classe patrimoine : Franz Marin, directeur de l'école d'Essigny le Petit sollicite la participation financière de la commune pour l'organisation d'une classe patrimoine. L'enseignant ayant déclaré aux parents ne pas vouloir mener d'actions coopératives pour diminuer le coût des participations, le Conseil municipal, dans un souci d'égalité de traitement par rapport aux demandes des années antérieures, ne donne pas suite à sa demande.

Accueil des élèves en cas de grève : Une nouvelle loi impose l'accueil des élèves en cas de grève d'au moins 25% des enseignants d'une école. Le syndicat scolaire a décidé de laisser la compétence à chacune des communes.

Candélabres accidentés : Le CM accepte le devis de remplacement des candélabres accidentés pour transmission à l'assureur du conducteur.

Cérémonies : Le 90ème anniversaire de l'Armistice sera célébré comme à l'accoutumée. Rendez-vous à 11 heures devant la mairie.

Il ne sera organisé qu'une seule cérémonie regroupant les voeux du conseil municipal, les récompenses des maisons fleuries, les récompenses des maisons illuminées, l'accueil des nouveaux habitants et la cérémonie de citoyenneté. Cette manifestation est prévue le vendredi 16 janvier 2009 à 19 heures.

*A Essigny-le-Petit, le 31 octobre 2008*

*Le maire, Claude Vasset*

